

**R.P.I. Bommès - Pujols sur Ciron**

**Procès verbal de Conseil d'École Extraordinaire**

**- DÉCONFINEMENT ET OUVERTURE DES ÉCOLES -**

mardi 12 mai 2020

***Présents :***

<u>Enseignants</u>	M. Coste, Mme Larrieu
<u>SIRP</u>	Mme Gervasoni, Mme Lasserre, Mme Melin, M. Thuault (prés.)
<u>Municipalités</u>	M. Clavier
<u>Parents d'élèves Bommès</u>	M. Soulard, Mme Bédouret
<u>Parents d'élèves Pujols</u>	Mme Bernaleau, Mme Crapart, Mme Larousse

***Excusés :*** M. Méot (IEN)

**OUVERTURE DE SÉANCE :** 18h00

**● I. ORGANISATION SCOLAIRE LIÉE A LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES**

La rentrée est échelonnée sur deux dates selon le calendrier fixé par le Ministère :

- 12 mai : rentrées des GS, CP et CM2 ;
- 25 mai : rentrée des autres classes ;
- les enfants de personnels soignants ou assurant le bon fonctionnement de l'état sont accueillis prioritairement dans les écoles.

**ÉCOLE DE BOMMÈS**

- **Du 12 au 22 mai, sont accueillis par Mme Larrieu :**
  - 14 enfants de CM2 (deux groupes d'élèves accueillis un jour sur deux)
  - 2 enfants de CE2 (de la classe de Mme Larrieu)
  - 5 enfants de personnels ciblés (3 CM2, 1 CE2, 1 CE1)
- **à compter du 25 mai, seront accueillis :**
  - CE1-CE2-CM1 :
    - lundi & jeudi : 10 enfants (dont 2 prioritaires)
    - mardi vendredi : 9 enfants (dont 2 prioritaires)
  - CE2-CM1-CM2 :
    - lundi & jeudi : 10 enfants (dont 3 prioritaires)
    - mardi vendredi : 10 enfants (dont 3 prioritaires)

Le nombre total d'enfants accueillis à Bommès à partir du 25 mai est de 34 soit 61 % du total.

## ÉCOLE DE PUJOLS

- **Du 12 au 22 mai, sont accueillis, dans deux classes distinctes :**
  - 8 enfants de GS (un seul groupe d'élèves accueilli tous les jours)
  - 9 enfants de CP (un seul groupe d'élèves accueilli tous les jours)
  - 2 enfants de personnels ciblés (PS)
- **à compter du 25 mai, seront accueillis :**
  - PS-MS :
    - lundi & jeudi : groupe 1 : 7 enfants (dont 2 prioritaires)
    - mardi & vendredi : groupe 2 : 8 enfants (dont 2 prioritaires)
  - MS-GS-CP :
    - lundi & jeudi : groupe 1 : 9 enfants (dont 1 prioritaire)
    - mardi & jeudi : groupe 2 : 8 enfants (dont 1 prioritaire)
  - CP-CE1 :
    - lundi & jeudi : groupe 1 : 7 enfants (dont 1 prioritaire)
    - mardi & vendredi : groupe 2 : 7 enfants (dont 1 prioritaire)

Le nombre total d'enfants accueillis à Pujols à partir du 25 mai est de 44 (58 % du total).

## MESURES MISES EN OEUVRE DANS LES ÉCOLES

Dans les deux écoles les modalités d'accueil des élèves suivent le protocole sanitaire édité par le Ministère de l'Éducation nationale et disponible auprès du public, à savoir :

### **effectifs :**

- maternelle : 10 élèves par classe maximum ;
- élémentaire : 15 élèves par classe maximum ;
- dans toutes les classes, les enfants de personnels ciblés sont prioritaires ;
- les classes ont été vidées du matériel en surplus pour gagner de la place et limiter le travail de nettoyage et la désinfection des locaux par les dames de service le soir (suppression de tables, chaises, coussins, jeux, bibliothèques, etc ...)

### **accueil / départ des élèves :**

- les horaires d'accueil ont été aménagés pour éviter que des groupes trop importants se retrouvent devant l'école ;
- l'entrée des parents dans l'école est interdite ;
- les enfants arrivent individuellement à l'école et sont pris en charge par du personnel du SIRP ou par l'enseignant dès leur arrivée à l'école ;
- les parents amènent leur enfant au portail ou à la porte qui leur a été signalée par l'enseignant ;
- le soir, les élèves quittent leur classe individuellement et sont remis à leurs parents à leur arrivée.

### **santé :**

- les enfants malades ou présentant des symptômes (toux, fièvre...) ne doivent pas venir à l'école ;
- les parents sont responsables de la prise de température de leur enfant avant de l'emmener à l'école ;
- dans le cas où un enfant présenterait des symptômes pendant la journée, il sera écarté du groupe dans un local prévu avant d'être pris en charge par ses parents. Un protocole a été mis en place au niveau départemental pour gérer tout cas suspect.

## hygiène / mesures de distanciation :

- les enfants se lavent les mains dès leur arrivée dans l'école et avant leur départ ;
- les enfants se lavent les mains à chaque changement de lieu (école/cour/cantine/garderie/toilettes) ;
- le matériel de chaque élève a été individualisé afin qu'aucun échange n'ait lieu pendant le temps de classe (bureaux, chaises, boîtes de mouchoirs, matériel scolaire...)
- les élèves devront garder la distance recommandée de 1 mètre entre eux pendant le temps de classe, dans la cour de récréation ou dans le réfectoire ;
- les classes ont été aménagées pour garantir la distance entre chaque bureau ;
- les accès à différents couloirs ont été limités afin d'éviter que des groupes d'élèves ne soient en contact ;
- les enfants ne se mettent plus en rang deux par deux, ils entrent et sortent de la classe individuellement ;
- des bouteilles ou gourdes individuelles ont été demandées pour que les enfants puissent boire ;
- aucun matériel ou jeu personnel n'est autorisé à l'école, hors matériel scolaire ;
- les accès aux toilettes sont limités à un enfant à la fois.

## ● II. ORGANISATION PÉRISCOLAIRE LIÉE A LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

- **La cantine sera ouverte à compter du 12 mai**
  - les élèves devront emmener leur pique-nique du 12 au 15 mai ;
  - des repas froids seront servis à compter du 18 mai ;
  - à compter du 25 mai, deux services seront organisés pour respecter la distanciation sociale.
- **Garderie :**
  - Le matin : pas de garderie, sauf pour les enfants de personnels prioritaires ciblés ;
  - Le soir : garderie gratuite jusqu'à 17h00.
- **Bus:**
  - La navette de bus est annulée, les parents emmènent et viennent chercher leurs enfants directement à l'école aux horaires prévus.

## ● QUESTIONS DES PARENTS DÉLÉGUÉS :

- **Cantine : au lieu de fournir des serviettes tissu et de les laver tous jours ne serait il pas plus judicieux de fournir des serviettes papier jetable aux enfants?**
  - *Des serviettes papier jetables seront bien fournies à chaque enfant à chaque repas.*
- **Pour les repas, chauds? froids? et quels seront les tarifs? ; un repas entrée plat dessert chaud, équilibré n'a pas le même coût qu'une salade de riz par exemple.**
  - *Pour des raisons de distanciation dans les cuisines, aucune cuisson ne sera faite à l'école. Des repas froids seront donc servis aux enfants. Concernant le coût d'un repas, M. Clavier rappelle que le prix d'un repas à l'école (si on ne compte que la nourriture) est supérieur au prix payé par les parents (2€60). Le fait qu'il soit chaud ou froid a peu d'impact sur le coût global.*
- **garderie le soir (40 min) : si nous avons un problème sur la route en rentrant du boulot ( délais de route serré) je me doute qu'on ne mettra mes filles de 7 et 4 ans dehors,**
  - *L'heure de fin de la garderie a été fixée à 17h00 pour laisser le temps au personnel (qui garde les enfants) de faire le ménage et la désinfection des locaux et du matériel utilisé par les enfants. Si des enfants restent plus tard à la garderie (en dépassant l'heure prévu), ceci aura une répercussion directe sur l'heure de fin de ménage des dames de service.*

- **Si les 15 élèves maximum est déjà atteint, comment faire?**
  - *La garderie est limitée à 15 places. Si ce maximum est atteint, les enfants de personnels ciblés (soignants, force de sécurité, fonctionnaires...) seront prioritaires par rapport à d'autres demandes, des critères de sélection devront alors être mis en place.*
- **Mon enfant mange en temps normal à la cantine. Là il n'y mangera pas (car il n'ira pas à l'école) . Dois-je le déclarer au SIRP?**
  - *Seuls les repas pris effectivement à la cantine seront facturés.*
- **Service d'accueil : aucun service d'accueil mais y a t il des dérogations comme actuellement ? A quelles conditions? Ce service sera t il payant?**
  - *La garderie jusqu'à 17h00 est gratuite.*
  - *Il n'y a aucune dérogation à aucun niveau. Par décret ministériel, seuls les enfants de personnes faisant partie d'une liste bien définie de personnels ciblés sont prioritaires.*
- **Et les horaires d'entrée et de sortie peuvent elles être modulables ?**
  - *Les horaires d'arrivée et de départ de l'école sont les même que d'habitude, et doivent être respectés. Un aménagement a été prévu côté maternelle pour que les groupes d'enfants et de parents n'arrivent pas en même temps au portail : à partir du 25 mai, les élèves de MS-GS-CP seront accueillis de 8h40 à 8h55. Les élèves de PS-MS seront accueillis de 8h55 à 9h10.*
  - *Il est rappelé que toute famille ayant choisi de remettre ses enfants à l'école est tenue comme à l'habitude à l'assiduité scolaire, c'est à dire qu'elle doit amener ses enfants à l'école les jours fixés par les enseignants.*
- **Pourquoi n'y a -t-il pas de garderie le matin et pourquoi le soir elle se finit à 17 h? (faut juste m'expliquer pourquoi ce choix car beaucoup de parents travaillent sur Bdx et qu'il est juste impossible pour eux de faire une journée de 7h de travail).**
  - *Le temps de préparation des locaux, nettoyage et désinfection a été démultiplié avec les normes demandées par le protocole sanitaire ministériel. Comme expliqué plus haut, le personnel s'occupant de la garderie doit également faire le ménage. A partir de 17h00, les dames de services sont occupées au nettoyage des locaux jusqu'à 19h00 pour certaines. Il semble difficile de leur demander de faire des journées de plus de 10 heures de travail consécutives quotidiennement.*

**Clôture de séance : 19h15**